

Compte rendu de séance

Séance du 20 Juin 2014

L' an 2014 et le 20 Juin à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
CLOUET Nathalie Maire

Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : COCONNIER Sonia, HALEUX Christiane, JACQUEMIN Marie, MADDALIN Christine, MASSET Geneviève, MOREL Patricia, POTTIER Soazig, MM : DAHIOT Daniel, GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, HERVOUIN Jean-Jacques, LOUAISIL Pascal, POTTIER Christian, ROBERT Elie, VALOTAIRE Denis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : AYGALENC Monique à Mme CLOUET Nathalie, HURTEAU Sabrina à M. POTTIER Christian, M. SEBILLET Sébastien à Mme MADDALIN Christine (pour les délibérations 14-041 et 14-042)

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 16

Date de la convocation : 13/06/2014

Date d'affichage : 13/06/2014

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture d'Ille et Vilaine
le :

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : M. POTTIER Christian

Ordre du jour

14-041 - Acquisition de l'immeuble 4 rue de La Fontaine

14-042 - Devis divers

14-043 - Tarifs 2014-2015 cantine et garderie

14-044 - Vitré Communauté - Commission Intercommunale des Impôts Directs

14-045 - Convention pour le dépôt en déchèteries des déchets des collectivités

14-046 - Lotissement du Trésor - marchés - avenant n°1 - lot 4 "Aménagements paysagers"

14-041 - Acquisition de l'immeuble 4 rue de La Fontaine

Madame le Maire informe le Conseil du rapport d'expertise de Monsieur Olivier COVIN en date du 21 mai 2014 sur l'état de péril du bâtiment situé 4 rue de la Fontaine et des discussions intervenues avec Monsieur Aïssa MOKHFI propriétaire de l'immeuble,
Après avis de la Commission "Finances",

Le Conseil Municipal:

- DECIDE d'acquérir l'immeuble situé 4 rue de la Fontaine et cadastré AB 72 au prix de 5 000 € auprès de Monsieur Aïssa MOKHFI;
- AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte de vente à recevoir par Me Le Comte, Notaire à Louvigné de Bais.

POUR INFORMATION

Acquisition de l'immeuble (1€ + frais)	2001	269,48 €
Vente de l'immeuble	20 juin 2007	- 8 000 €
Expertise péril ordinaire	8 novembre 2012	2 023,88 €
Expertise péril imminent	Juin 2014	1 169,50 €
Repérage amiante et plomb d'avant démolition ALLO DIAGNOSTIC	13 juin 2014	732 €
Démolition	Onorm DTME	10 931,56 €
Acquisition auprès de M Mokhfi (acte de vente 2 sept 2013 – 9 000 €)		5 000 €
Frais notariés et d'enregistrement		950 €
TOTAL		13 076,42 €

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

14-042 - Devis divers

Le Conseil Municipal approuve les devis suivants:

BUDGET PRINCIPAL		
Réfection de voirie – travaux 2014	SECHE	55 818 € TTC
4 rue de la Fontaine - démolition	ONORM DTME	10 931,56 € TTC
Pose de 3 poteaux incendie Conduite d'eau Bais Vergéal	SIEFT	5 703,44 € HT
Photocopieur mairie Pack PESV2	RICOH	4 634,40 € TTC 2 904,34 € TTC
Ordinateurs mairie – bibliothèque - cybercommune	SABAA	5 049,00 € TTC
Ordinateurs et vidéo projecteur - école Jacques Prévert	Micro C	2 506,00 € TTC
Jeux CRAPA	KOMPAN	11 268,10 € TTC
Bancs et tables CRAPA	KOMPAN	3 731,90 € TTC
BUDGET ASSAINISSEMENT		
Station d'épuration – pompe à flottant du clarificateur	VEOLIA	3 936,04 € TTC

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

14-043 - Tarifs 2014-2015 cantine et garderie

Considérant l'évolution du prix de revient des repas,
Considérant la proposition des commissions « Finances » et « Affaires scolaires »,

Le Conseil Municipal:

FIXE les nouveaux tarifs de la cantine municipale à compter du 2 septembre 2014:

	TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2014-2015
enfants des classes maternelles	3,00 €
enfants des classes primaires	3,50 €
adultes enseignants bénéficiant de la participation de l'Académie	5,40 €
adultes enseignants ne bénéficiant pas de la participation de l'Académie	6,30 €
adultes non enseignants	6,30 €

MAINTIENT le tarif de la garderie municipale à 0,60 € les 30 minutes à compter du 2 septembre 2014.

A la majorité (pour : 17, contre : 1, abstentions : 1)

14-044 - Vitré Communauté - Commission Intercommunale des Impôts Directs

Le Conseil Municipal, à la demande de Vitré Communauté, propose Madame Soazig POTTIER pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

A la majorité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 1)

14-045 - Convention pour le dépôt en déchèteries des déchets des collectivités

Le Conseil Municipal
AUTORISE Madame le Maire à signer la convention.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

14-046 - Lotissement du Trésor - marchés - avenant n°1 - lot 4 "Aménagements paysagers"

Vu la délibération n°10-44 du Conseil Municipal du 27 avril 2010 autorisant le Maire à signer le marché avec l'entreprise Leroy Paysages ;

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser des travaux modificatifs portant sur le lot 4 « Aménagements paysagers » : réalisation d'un sol souple au lieu du sable de rivière et suppression de petits espaces de pelouse pour les remplacer par des massifs.

Vu la décision de la commission « Finances » ;

entreprise	montant initial du marché en € HT	avenant n°1 en € HT	montant total du marché en € HT
Avenant n°1			
LEROY PAYSAGES	29 088,10 €	+ 5 740,75 €	34 828,85 €

Le Conseil Municipal :

APPROUVE la conclusion de cet avenant ;

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à cet avenant

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

Séance levée à 00 heure